



## COMMUNIQUÉ DE PRESSE

### Conseil spécialisé « horticole » de FranceAgriMer du 22 février 2017 : stratégie de filière et résultats de l'Observatoire économique et financier des exploitations

Le conseil spécialisé de FranceAgriMer pour les produits de l'horticulture florale et ornementale, pépinières s'est réuni le 22 février 2017, sous la présidence de Madame Dominique Boutillon.

#### Stratégie de la filière horticole : le point sur le plan d'actions 2015/2017

Les membres du conseil ont fait le point sur le programme stratégique de la filière horticole.

Ce plan d'actions 2015/2017 s'articule autour de trois grands axes stratégiques :

- la reconquête et le développement des marchés par une plus grande compétitivité de la filière ;
- le développement du potentiel économique du secteur ;
- les enjeux écologiques et sanitaires de la filière.

Sur les trente actions du plan 2015/2017, 22 ont été initiées ou réalisées en 2016, dont notamment :

- la sensibilisation des entreprises aux opportunités des alliances commerciales ;
- le développement de la connaissance des marchés et de l'environnement économique et réglementaire des entreprises, avec l'étude portant sur la compétitivité de la filière ;
- le développement de la promotion des produits et des services du secteur ;
- la modernisation des outils et des leviers de financements ;
- la segmentation des produits et la mise en avant du label Fleurs de France.

#### Observatoire économique et financier des exploitations horticoles et pépinières : les résultats de l'exercice 2015

Les résultats 2015 de l'Observatoire des données économiques et financières des exploitations horticoles et pépinières ont été présentés aux membres du conseil. Réalisé par le Conseil national des centres d'économie rurale (CERFRANCE), pour le compte de FranceAgriMer, cet observatoire s'appuie sur les données du réseau CERFRANCE, spécialiste des activités d'expertise comptable et de conseil auprès des agriculteurs. Cette étude, de type « baromètre financier », examine plus de 200 entreprises, diversifiées dans leurs activités et leurs localisations géographiques, afin d'évaluer la situation financière comparée des différents maillons de la filière.

L'année 2015 apparaît contrastée selon les productions, mais en amélioration par rapport à 2014 :

- les produits bruts et les chiffres d'affaires sont stables. La situation des pépinières est encore difficile en 2015, surtout en hors-sol. Les secteurs de l'horticulture et des fleurs coupées progressent légèrement ;
- les grandes structures progressent, tandis que les petites sont moins actives ;
- les charges opérationnelles baissent nettement, sauf en horticulture ;
- les marges progressent, sauf en pépinières hors-sol ;
- les charges de structure (hors main d'œuvre) sont globalement en hausse, mais en nette baisse en pépinières et en forte hausse en horticulture et en fleurs coupées ;
- la main d'œuvre est en baisse dans tous les métiers ;
- les charges énergétiques évoluent de façon contrastée : baisse des combustibles et des carburants, hausse des postes eau, gaz et électricité ;
- la capacité d'autofinancement reste négative ;
- les investissements diminuent, sauf en horticulture avec de nouveaux emprunts contractés.

Pour en savoir plus, les dernières données sur la filière horticole sont consultables sur le site internet de FranceAgriMer : [ecoCShorti220217](#)

#### Xyllela : point de situation et modes de contrôles

La direction générale de l'alimentation (DGAL) du ministère de l'Agriculture, de l'Agroalimentaire et de la Forêt a présenté un point de situation sur les foyers de Xyllela en Europe et en France, ainsi que les mesures prises pour contenir la propagation de ces bactéries, et les enjeux sanitaires de ce dossier. Les professionnels ont souligné l'intérêt d'une concertation sur ce sujet.

**PIA : AAP modernisation des serres maraîchères et horticoles**

FranceAgriMer a rappelé les modalités du nouvel appel à projets (AAP) pour la modernisation des serres maraîchères et horticoles, qui s'est vu dédié une enveloppe de 8,5 M€.

Les porteurs de projet ont jusqu'au 15 mars 2017 pour déposer leur dossier.

Toutes les informations sont disponibles sur le site internet de FranceAgriMer : <http://www.franceagri-mer.fr/filiere-horticulture/Aides/P3A-Modernisation-des-serres-et-des-equipements-dans-les-secteurs-maraicher-et-horticole>

---

**Service de presse de FranceAgriMer** : [presse@franceagrimer.fr](mailto:presse@franceagrimer.fr)

Laurence Gibert-Mesnil

Tél. : 01 73 30 34 05

Virginie Nicolet

Tél. : 01 73 30 22 54

[laurence.gibert-mesnil@franceagrimer.fr](mailto:laurence.gibert-mesnil@franceagrimer.fr)

[virginie.nicolet@francea](mailto:virginie.nicolet@francea)

---